

## Le SNBVI soutient MaPrimeRénov'

### **Le Syndicat National des Bardages et Vêtures Isolées soutient l'élargissement aux copropriétés de MaPrimeRénov' et s'engage à faire connaître ce dispositif**

Les membres du Syndicat National des Bardages et Vêtures Isolées (SNBVI) se félicitent de la décision gouvernementale du 1<sup>er</sup> octobre d'étendre l'aide [MaPrimeRénov'](#) aux copropriétés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette initiative, en cohérence avec les propositions de la [Convention citoyenne pour le climat](#), s'inscrit dans le cadre du plan France Relance, notamment sa partie de [Rénovation énergétique](#). Avec près de 5 millions de passoires thermiques, la France se doit de répondre efficacement à ce défi colossal.

Le SNBVI a soutenu dès le départ cette aide, dont les principales modalités sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'ouverture de MaPrimeRénov' à un public plus large permet de répondre au mieux au besoin des Français de vivre dans un logement sain et à faible coût énergétique. C'est pourquoi, Stéphane Lambert, président du SNBVI, a participé au webinaire organisé par le ministère du Logement, l'Anah et l'ADEME, consacré à #MaPrimeRénov'. Le SNBVI suivra avec intérêt l'évolution de cette démarche.

Toutefois, il reste aux acteurs de la construction à mieux faire connaître ce dispositif. En effet, 71 % des Français connaissent mal les aides à la rénovation énergétique, selon la dernière enquête [Mon Expert Rénovation Energie / OpinionWay](#). C'est pourquoi, le SNBVI s'engage à accompagner, communiquer et à expliquer ces aides afin d'accroître le nombre des bénéficiaires.

#### Rappel sur le dispositif MaPrimeRénov'

Cumulable avec [les primes énergies](#), il s'agit de proposer une aide à la rénovation énergétique des logements à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés, d'un montant de 1,7 milliard d'euro en 2021. Le montant de l'aide est calculé selon le gain énergétique apporté par les travaux de chauffage, d'isolation ou de ventilation. Un plafonnement des dépenses éligibles est prévu selon cinq profils. L'ouverture de MaPrimeRénov' à tous s'accompagne de plusieurs bonifications, selon la nature des travaux).

*Créé en juin 2013, le Syndicat National des Bardages et Vêtures isolés (SNBVI) réunit les industriels les plus influents du secteur de la vêtture, du bardage et plus généralement de l'Isolation Thermique par l'Extérieur. (I.T.E.). Ce syndicat professionnel développe des actions dans les domaines techniques, de R&D, de formation et de communication. Il représente plus de 60 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 750 M €.*

*Présidé depuis 2018 par Stéphane LAMBERT, Responsable BE et Normalisation chez Faynot, le SNBVI se positionne comme un laboratoire d'idées autour du concept déposé de la Façade Intelligente®. A ce titre, ses membres réfléchissent et proposent aux institutionnels, prescripteurs, entreprises, architectes et maîtres d'ouvrage un ensemble de solutions techniques et esthétiques innovantes.*

